

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)

FORMATION INTRA

DUREE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre la formation

INTERVENANT

Formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
Certifié par l'Institut Nationale de Recherche et de Sécurité (INRS)

OBJECTIFS

Repérer les risques d'atteintes à la santé de sa situation de travail.
Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique
Intégrer les éléments déterminants des gestes et postures.
Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts.
Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés.
Participer à leurs réalisations.

PROGRAMME

Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à l'activité physique, les conséquences pour le salarié et l'entreprise.
Identifier et caractériser les risques liés à la manipulation, au transport manuel de charges, aux postures de travail et aux gestes répétitifs, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain.
Identifier les éléments déterminants des gestes et des postures de travail.
Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents, en fonction de la situation de travail.
Proposer des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés, participer à leurs réalisations.